

PROJET DE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF ULIS ECOLE

Objectifs du groupe de travail :

- Comprendre les objectifs du projet de fonctionnement
- Connaître les éléments constitutifs d'un projet de fonctionnement
- Prendre connaissance du projet de fonctionnement départemental
- Elaborer une trame commune de projet de fonctionnement de dispositif ULIS
- Penser une fiche action du projet d'école

Premières réflexions :

Qu'est-ce qu'un projet de fonctionnement ?

Pour qui ?	Pourquoi ?
<ul style="list-style-type: none">❖ pour le coordo❖ pour l'équipe pédagogique❖ pour les parents❖ pour tous ceux qui le demandent (partenaires extérieurs)	<ul style="list-style-type: none">❖ pour poser le cadre institutionnel❖ pour donner une légitimité au dispositif❖ pour clarifier les rôles et missions de chacun❖ pour permettre au coordonnateur d'établir l'organisation de son dispositif (objectifs, groupes de besoin...)❖ pour penser avec les collègues des temps de co-construction, pour anticiper.❖ pour rendre compte du fonctionnement du dispositif❖ pour informer❖ pour établir une cohérence et permettre un lien avec le fonctionnement plus global de l'école (articulation avec le projet d'école)

Quels sont les incontournables d'un projet de fonctionnement de dispositif ULIS école ?

- ❖ Présentation du contexte d'exercice
- ❖ Cadre réglementaire et institutionnel
- ❖ Etat des lieux (mise en évidence des freins et leviers)
- ❖ Modalités de fonctionnement
- ❖ Perspectives + moyens/actions de mise en œuvre pour les atteindre
- ❖ Articulation avec le projet d'école
- ❖ Partenariat (peut être imbriqué dans la présentation du contexte d'exercice)

Ce qui peut compléter le projet mais qui n'est pas indispensable :

- ❖ Des ressources
- ❖ Des documents annexes

LA FORME EST LIBRE :

- ❖ textes, schémas, tableaux, cartes mentales...
- ❖ présence d'un sommaire ou non
- ❖ nombre de parties libre

Proposition de plan à la faveur de ce groupe de travail :

I. Le cadre réglementaire et institutionnel

- a. Les lois et les circulaires
- b. L'école inclusive / définition du dispositif ULIS
- c. Le lien avec le projet d'école

II. Analyse de la situation initiale

- a. Le recueil de données : présentation de l'école, des classes, des projets ,de l'équipe pédagogique, de la structure ...
- b. L'analyse des données : le contexte et le fonctionnement du dispositif : difficultés/freins et leviers

III. Le dispositif ULIS et son fonctionnement

- a. La composition du dispositif ULIS
- b. Le fonctionnement du dispositif ULIS
- c. Les modalités d'inclusion (les EDT, les adaptations, les suivis)
- d. Les outils : les manuels et les méthodologies utilisées

IV. Les partenaires

- a. Le rôle et les missions des intervenants directs : enseignants des classes, coordonnateur, AESH co, directeur, parents
- b. Le rôle et les missions des autres partenaires : psychologue scolaire, médecin et/ou infirmière scolaire, taxis, partenaires de soins, enseignant référent

IV. L'évaluation du dispositif

- a. L'analyse du fonctionnement
- b. Les perspectives et le lien/l'articulation avec le projet d'école
- c. Les actions, moyens et calendrier de mise en œuvre

Annexes : emploi du temps, trame PPI, grille d'analyse...

Outil pour faire l'état des lieux et analyser le fonctionnement du dispositif :

Grille d'analyse conçue à partir des attributs fonctionnels (voir en Annexe)

Synthèse de ces grilles :

Points saillants positifs	Points saillants négatifs
D'un point de vue administratif et relationnel, les élèves bénéficiant du dispositif ULIS sont considérés comme des élèves à part entière dans les écoles.	Dans l'ensemble, les élèves ne font pas le lien avec ce qui se fait dans la classe lorsqu'ils sont en regroupement et comprennent difficilement les enjeux du dispositif ULIS. Encore beaucoup d'élèves ne bénéficient pas d'adaptations pensées en amont.
Les élèves sont de plus en plus identifiés par les enseignants des classes de référence comme appartenant au groupe classe.	La majorité des enseignants des classes de référence ne transmettent pas leurs documents ou trop tardivement. Les temps de concertation ne sont pas suffisamment formalisés (ils sont présents mais pas assez institutionnalisés). Les emplois du temps sont majoritairement définis mais pas toujours respectés.

Les parents répondent présents lors des réunions institutionnalisées (réunion de rentrée, ESS).	Les parents ne connaissent pas forcément l'emploi du temps de leur enfant et n'identifient pas l'enseignant de la classe de référence comme interlocuteur privilégié.
Dans la plupart des dispositifs, l'AESH collective est reconnue comme un membre de la communauté éducative. Elle connaît son rôle et ses missions.	Les AESH collectives n'interviennent pas toujours dans les classes en fonction des besoins des élèves mais selon d'autres critères.
La majorité des directeurs soutiennent les dispositifs et sont vecteurs de l'école inclusive. Plus ils sont engagés, mieux les dispositifs fonctionnent.	
	La reprise d'enseignement ou les activités préparatoires ne sont pas des temps suffisamment mis en œuvre.

Lien avec le projet d'école

Actions à mettre en œuvre :

Réflexion autour d'actions à mettre en œuvre dans les écoles afin de pallier les freins identifiés par les coordonnateurs.

Points saillants négatifs mis en avant dans les grilles d'analyse des dispositifs	Actions possibles
Dans l'ensemble, les élèves ne font pas le lien avec ce qui se fait dans la classe lorsqu'ils sont en regroupement et comprennent difficilement les enjeux du dispositif ULIS.	<p>Public visé : les élèves (et indirectement les enseignants) Objectif : développer le lien et l'articulation avec la classe de référence Amener l'élève à prendre sa place d'apprenant à la fois en classe et au sein du regroupement Actions : -méthodologies/outils communs entre la classe et le regroupement (construits pour et par les élèves bénéficiant du dispositif mais aussi au bénéfice des autres élèves de la classe) → sur les temps de régulation - rendre lisibles dans l'emploi du temps, à la fois les temps dédiés au regroupement et ceux dédiés aux apprentissages en classe - document de communication, de partage entre le coordonnateur et l'enseignant - matérialisation du lien entre la classe et le regroupement → objet voyageur</p>
Encore beaucoup d'élèves ne bénéficient pas d'adaptations pensées en amont.	<p>Public visé : l'enseignant de la classe de référence (et indirectement l'élève) Objectif : prendre en compte des besoins particuliers des élèves, participer à l'école inclusive, comprendre de la nécessité et de l'intérêt des adaptations Actions : - temps de concertation avec les enseignants pour réfléchir et construire ensemble - rappeler l'utilité au profit des autres élèves - classeur des adaptations possibles (de manière générale) - partage des informations entre le coordonnateur et les enseignants : profil cognitif de l'élève, documents de préparations, adaptations possibles, ...</p>
La majorité des enseignants des classes de référence ne transmettent pas leurs documents ou trop tardivement.	<p>Public visé : l'enseignant de la classe de référence Objectif : organiser et automatiser la transmission des informations et des documents Actions : - document synthèse formalisant les rencontres, un planning - mail de rappel au début pour automatiser</p>
Les temps de concertation ne sont pas suffisamment formalisés (ils sont présents mais pas assez institutionnalisés).	<p>Public visé : l'enseignant de la classe de référence (et indirectement l'équipe enseignante et la direction) Objectif : organiser et automatiser les temps permettant la mise en œuvre du dispositif Action : - penser une formalisation permettant l'instauration d'habitudes</p>

Les emplois du temps sont majoritairement définis mais pas toujours respectés.	<p>Public visé : l'enseignant de la classe de référence</p> <p>Objectif : faire prendre conscience de l'importance d'une rigueur autour de l'emploi du temps</p> <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -rappel au cadre si nécessaire par la direction -S'appuyer sur la connaissance par l'élève de son emploi du temps -dialogue → mise en situation, se mettre à la place de -harmoniser les horaires des différents temps en classe (par cycle)
Les parents ne connaissent pas forcément l'emploi du temps de leur enfant.	<p>Public visé : les parents d'élèves</p> <p>Objectif : informer et impliquer les partenaires premiers : la famille</p> <p>Action :</p> <ul style="list-style-type: none"> -transmettre l'emploi du temps → réfléchir à la fréquence, à la modalité (cahier de liaison, ENT), aux informations apparentes
Les parents n'identifient pas l'enseignant de la classe de référence comme interlocuteur privilégié.	<p>Public visé : les parents d'élèves</p> <p>Objectif : identifier les rôles et les missions de chacun</p> <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -réunions d'information → rencontres individuelles avec les parents des élèves bénéficiant du dispositif en juin → lors des réunions de rentrée, le coordonnateur se présente dans toutes les classes pour replacer le dispositif au sein de l'école et être identifié en tant que coordonnateur -sortie des élèves avec leur classe au portail afin que les parents s'adressent directement aux enseignants -mode d'emploi du dispositif/guide qui mette en lumière les missions de chacun : envisager une entrée du type « Foire Aux Questions » -capsule vidéo présentant le dispositif mis en ligne sur l'ENT/le blog de l'école
Les AESH collectives n'interviennent pas toujours dans les classes en fonction des besoins des élèves mais selon d'autres critères.	<p>Public visé : les enseignants, les AESH (indirectement les élèves, la direction)</p> <p>Objectif : améliorer la réponse aux besoins spécifiques des élèves</p> <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -l'emploi du temps → représenter la présence de l'AESH sur l'emploi du temps des élèves, EDT de l'AESH affiché en salle des maîtres, le transmettre directement aux enseignants -information auprès de l'équipe sur le rôle et les missions de l'AESH (s'appuyer sur le livret d'accueil) -fiche d'accompagnement de l'élève dans laquelle sont inscrites les missions et rôles de l'AESH -rappeler à l'AESH ses rôles et ses missions
La reprise d'enseignement ou les activités préparatoires ne sont pas des temps suffisamment mis en œuvre.	<p>Public visé : le coordonnateur du dispositif</p> <p>Objectif : comprendre les enjeux du dispositif, faire le lien avec la classe de référence, favoriser l'accessibilité pédagogique</p> <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -formaliser ces temps sur l'emploi du temps : les faire apparaître, identifier des temps dédiés à la régulation -temps de concertation/d'information pour rendre lisible l'intérêt de ces temps auprès des enseignants -mettre en avant le fait que les outils construits lors de ces temps peuvent servir à tous les élèves de la classe

Rédaction des fiches actions

Par l'étude de différentes fiches actions, nous avons identifié plusieurs incontournables qui permettront aux enseignants de rédiger les fiches action de leur projet d'école :

- ❖ Intitulé de l'action
- ❖ Référence au projet d'école : quel(s) axe(s) visé(s)
- ❖ Objectifs spécifiques visés par l'action
- ❖ Public concerné, bénéficiaires
- ❖ Personnes ressources, acteurs, partenaires
- ❖ Moyens, outils
- ❖ Mise en œuvre : organisation, modalités, déroulement
- ❖ Calendrier de mise en œuvre, échéancier
- ❖ Evaluation de l'action : indicateurs de réussite

Remarque : importance d'être concis, de bien structurer la fiche action